

**Renforcement de la Gouvernance dans le secteur des
matières premières extractives en Afrique Centrale
(REMAP-CEMAC)**

**Le système de suivi-évaluation
axé sur les résultats du Projet**



Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Le modèle de résultats du Projet**
- 3. Les exigences**
- 4. La mesure des résultats**
- 5. Les instruments**
- 6. La collecte et l'analyse des données**
- 7. L'utilisation du système**

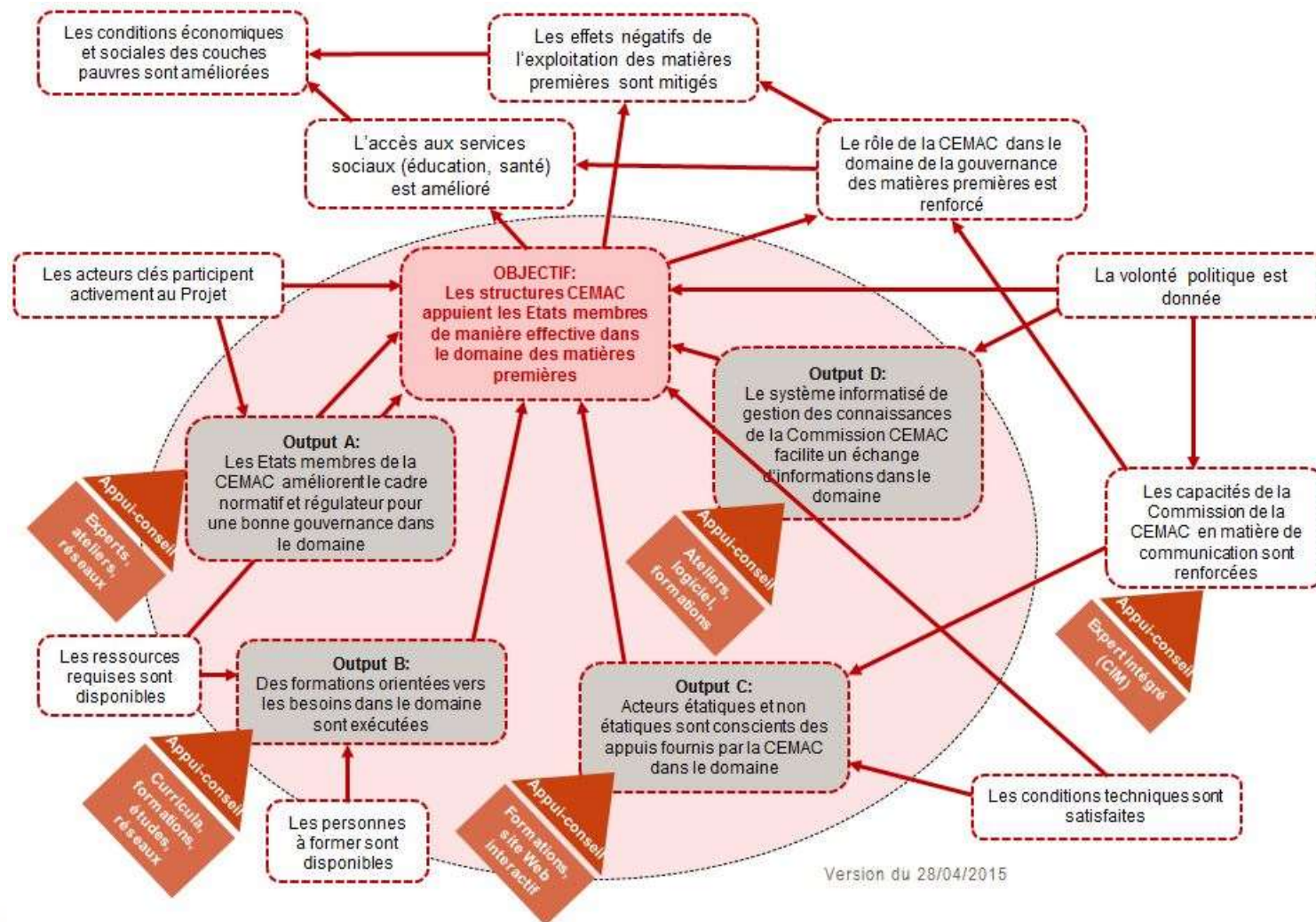


1. Introduction

- **Objectif** : De développer et d'appliquer pour les besoins du Projet REMAP-CEMAC (ci-après : Projet) un système de suivi-évaluation de la performance du Projet qui est axé sur les résultats, techniquement bien fondé et apte à être appliqué à des coûts abordables.
- **Besoins pertinents** :
 - ✓ Pouvoir informer à tout moment sur l'avancement du Projet,
 - ✓ Savoir ce qui va bien et ce qui nécessite des adaptations,
 - ✓ Prendre des décisions stratégiques sur la base des données du suivi-évaluation,
 - ✓ Encourager l'engagement d'un dialogue sur la stratégie adoptée et la planification opérationnelle avec les acteurs impliqués,
 - ✓ Disposer des éléments nécessaires à une reddition des comptes fiable.



2. Le modèle de résultats du Projet





3. Les exigences

Les principales exigences (attentes) auxquelles doit répondre le système de suivi-évaluation du Projet:

- ✓ Faciliter l'association des acteurs clés aux décisions stratégiques et aux décisions de pilotage importantes pour le Projet,
- ✓ Fournir des informations nécessaires pour la prise de décisions,
- ✓ Répondre aux intérêts, aux attentes et aux besoins d'information des acteurs clés,
- ✓ Fournir des informations en temps opportun,
- ✓ Définir quels acteurs doivent s'occuper de quels aspects du système,
- ✓ Utiliser les systèmes de suivi-évaluation déjà existants,
- ✓ Définir les ressources en moyens humaines et financiers pour mettre en place et assurer son fonctionnement.



4. La mesure des résultats

Indicateurs : L'utilité d'un système de suivi-évaluation dépend dans une très large mesure de la qualité des indicateurs formulés.

Les principaux **critères** de qualité sont les suivants :

- i. Ils sont objectivement vérifiables,
- ii. Ils sont spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis,
- iii. Ils font référence aux résultats et décrivent ce qui est atteint (et non pas comment cela a été atteint),
- iv. Chacun est accompagné d'une valeur initiale (valeur de référence, ou baseline) ainsi que d'une valeur cible,
- v. Chacun est appliqué sur la base d'au moins une source de vérification (source de données) dont les méthodes de collecte sont bien précisées.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateur M1	Indicateur M2	Indicateur M3	Indicateur M4
Trois États membres de la CEMAC mettent en œuvre chacun trois éléments clés de la Vision Minière Africaine et des directives et normes régionales y compris les lignes directrices relatives au genre dans leur législation nationale.	80% de 60 spécialistes et cadres (dont 25% de femmes) formés chaque année auprès de l'Académie CEMAC sur la base de nouveaux programmes sont satisfaits de l'orientation de cette formation vers leurs besoins et de la qualité de la formation fournie.	60% des acteurs nationaux (gouvernement, secteur privé, société civile) et des représentants des partenaires internationaux interrogés considèrent la CEMAC comme étant un acteur régional pertinent dans le domaine de la gouvernance des matières premières.	75% des personnes employées au siège de la CEMAC et au sein des représentations dans les États membres qui utilisent le système de gestion des connaissances internes de la Commission de la CEMAC constatent une amélioration significative de leur accès à des informations pertinentes dans le domaine des matières premières.

Objectif : Les structures régionales et nationales de la Commission CEMAC appuient les États membres de manière effective pour assurer une mobilisation transparente et socialement responsable des matières premières de la région

Output A : Les États membres de la CEMAC améliorent le cadre normatif et régulateur pour une bonne gouvernance des ressources dans leurs pays.

Output B : Des formations orientées vers les besoins de la gouvernance des ressources et des thèmes y liés (ITIE, RSE, biodiversité, anti-corruption) sont exécutées.

Output C : Acteurs étatiques et non étatiques sont conscients des appuis fournis par la CEMAC aux réformes de la gouvernance des ressources dans la région.

Output D : Le système informatisé de gestion des connaissances de la Commission CEMAC facilite un échange d'informations sur les ressources qui est orienté vers les besoins.

Indicateur A1	Indicateur A2	Indicateur B1	Indicateur B2	Indicateur C1	Indicateur C2	Indicateur D1	Indicateur D2
Dans le cadre de 3 rencontres régionales, des représentants étatiques et non étatiques des pays membres présentent à la Commission de la CEMAC des recommandations relatives à l'amélioration de la mise en œuvre des directives et des standards régionaux (y compris en matière de genre).	La Commission de la CEMAC est prête à adhérer à des standards régionaux, développés de manière participative, visant l'amélioration de l'implication des structures communales, des groupes d'intérêt féminin et de la société civile dans les processus de gouvernance des matières premières.	L'Académie CEMAC des industries extractives met en œuvre avec ses partenaires 3 programmes (curricula) de formation régionale portant sur le secteur des matières premières.	Des analyses des besoins qui tiennent compte des aspects genre et de la demande des États membres servent de point de départ pour l'élaboration du programme de formation de l'Académie CEMAC.	Éléments clés de la stratégie de communication de la Commission de la CEMAC (plan stratégique, positionnement, formation) sont mis en œuvre.	75% des membres du réseau média de la CEMAC confirment une amélioration importante de leur accès à des informations de la Commission portant sur les matières premières.	Des tutoriels vidéo pour les utilisateurs du système de gestion des connaissances de la CEMAC sont disponibles en langues française et espagnole.	Le centre d'appui (helpdesk) pour les utilisateurs du système de gestion des connaissances de la CEMAC est opérationnel.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

- M1 : Trois (3) États membres de la CEMAC mettent en œuvre chacun trois éléments clés de la Vision Minière Africaine et des directives et normes régionales y compris les lignes directrices relatives au genre dans leur législation nationale. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 9)
- SDV : Etat des lieux (année de référence 2013) ; actualisation annuelle par un conseil technique (« Fachbeirat ») ; trois éléments clés (se basant sur les activités recommandées du Cadre d'Action 2011) mis en œuvre dans trois États membres.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

Note : Le Cadre d'Action (UA 2011) de la Vision Minière Africaine (UA 2009) propose **83 activités** articulées autour de 9 domaines d'intervention :

- 1) Gestion des recettes et rentes minières,
- 2) Systèmes d'informations géologiques et minières,
- 3) Renforcement des capacités humaines et institutionnelles,
- 4) Exploitation minière artisanale et à petite échelle,
- 5) Gouvernance du secteur minier,
- 6) Recherche et développement,
- 7) Aspects environnementaux et sociaux,
- 8) Liens et diversification, et
- 9) Mobilisation des investissements miniers et d'infrastructure.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

- M2 : 80% de 60 spécialistes et cadres (dont 25% de femmes) formés chaque année auprès de l'Académie des Industries Extractives de la CEMAC (AIE-CEMAC) sur la base de nouveaux programmes sont satisfaits de l'orientation de cette formation vers leurs besoins et de la qualité de la formation fournie. (Valeur initiale : 93% ; Cible : 80%)
- SDV : Rapport annuel de l'Académie, rapport synthèse sur les résultats des enquêtes annuelles du Projet relatifs à la pertinence et la qualité des formations réalisées sous la tutelle de l'Académie (% personnes satisfaites ou très satisfaites).



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

Résultats de la première enquête annuelle du Projet (4/2015)

Pertinence de la formation	Qualité de la formation
<p>Question : Est-ce que cette participation (aux formations et ateliers) a été pertinente pour vous, professionnellement, dans son ensemble ?</p>	<p>Question : Est-ce que la qualité des résultats de cette participation (aux formations et ateliers) a été satisfaisante dans son ensemble ?</p>
<p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Très pertinente : 20 (56%)• Pertinente : 14 (39%)• Moins pertinente : 0• Pas de tout pertinente : 0• Pas d'opinion : 2 (6%)	<p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none">• Très satisfaisante : 12 (33%)• Satisfaisante : 21 (58%)• Moins satisfaisante : 0• Pas de tout satisfaisante : 0• Pas d'opinion : 2 (6%)• Sans réponse : 1 (3%)
<p>Synthèse : Pertinente et très pertinente : 34 / 36 (94%)</p>	<p>Synthèse : Satisfaisante et très satisfaisante : 33 / 36 (92%)</p>



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

- M3 : 60% des acteurs nationaux (gouvernement, secteur privé, société civile) et des représentants des partenaires internationaux interrogés considèrent la CEMAC comme étant un acteur régional pertinent dans le domaine de la gouvernance des matières premières. (Valeur initiale : 73% ; Cible : 60%)
- SDV : Enquête annuelle des acteurs nationaux et des partenaires relative au rôle de la CEMAC comme acteur régional pertinent (% personnes qualifiant la CEMAC de pertinente ou de très pertinente).



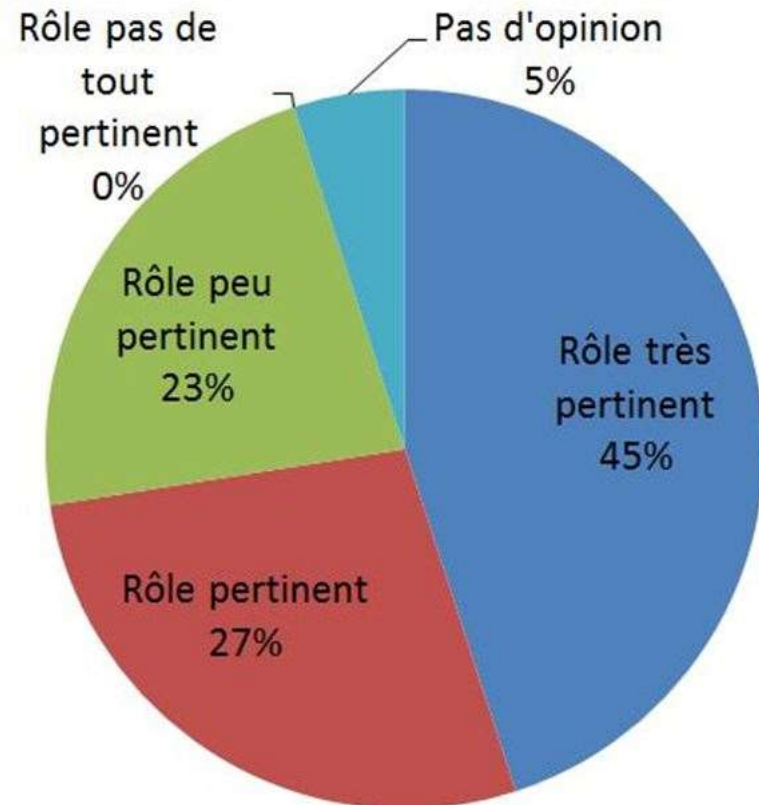
4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

Résultats de la première enquête annuelle du Projet (4/2015)

Question : Comment appréciez-vous le rôle actuel de la CEMAC dans le domaine de la gouvernance des matières premières ?

Réponses : (à droite)





4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau de l'objectif du Projet (module)

- M4 : 75% des personnes employées au siège de la CEMAC et au sein des représentations dans les États membres qui utilisent le système de gestion des connaissances internes de la Commission de la CEMAC constatent une amélioration significative de leur accès à des informations pertinentes dans le domaine des matières premières. (Valeur initiale : 0% ; Cible : 75%)
- SDV : Enquête annuelle des cadres des structures régionales et nationales de la Commission CEMAC ; rapports du centre d'appui avec résultats des enquêtes et des feedbacks internes.
- Note : Le système concerné, actuellement en train d'être mis en place par la Commission de la CEMAC avec l'assistance technique de la GIZ, n'est pas encore disponible aux utilisateurs préconisés.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- A1 : Dans le cadre de 3 rencontres régionales, des représentants étatiques et non étatiques des pays membres présentent à la Commission de la CEMAC des recommandations relatives à l'amélioration de la mise en œuvre des directives et des standards régionaux (y compris en matière de genre). (Valeur initiale : 0 ; Cible : 3)
- SDV : Listes des participants des rencontres, rapports synthèse des résultats des rencontres régionales ; tableau de bord avec toutes les recommandations, observations et commentaires pertinents ; résultats des revues organisées par le comité technique du Projet.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Les **directives et standards régionaux** concernés :

- Le code minier communautaire,
- La politique régionale en matière de genre,
- Le standard RSE de la CEMAC,
- La charte sur les politiques / réformes foncières.

Les principaux éléments du **tableau de bord** :

- Recommandations (adressées à qui),
- Sources (rencontre régionale, lieu et date),
- Etat de mise en œuvre,
- Observations et commentaires pertinents.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- A2 : La Commission de la CEMAC est prête à adhérer à des standards régionaux, développés de manière participative, visant l'amélioration de l'implication des structures communales, des groupes d'intérêt féminin et de la société civile dans les processus de gouvernance des matières premières. (Valeur initiale : 0,54 ; Cible : 1,00)
- SDV : Résultats de l'application périodique d'une grille d'appréciation du niveau de participation des parties prenantes au développement des standards régionaux de la CEMAC (sur une échelle de 0,00 à 1,00).



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Grille d'appréciation du niveau actuel de participation au développement des standards régionaux de la CEMAC (situation fin avril 2015) :

Standards régionaux	Parties prenantes			Total
	Société civile	Groupes d'intérêt féminin	Structures communales	
Le code minier communautaire	3	0	2	5
La politique régionale en genre	3	4	0	7
Le standard RSE de la CEMAC	4	1	1	6
La charte sur les politiques / réformes foncières	3	2	3	8
Total	13	7	6	26

Niveaux de participation : 0 = pas du tout impliqué, 1 = peu impliqué, 2 = impliqué, 3 = bien impliqué, 4 = très bien impliqué

Score maximal : 48 ; score actuel : 26 (= 56% ou **0,54** sur l'échelle de 0 à 1)



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- B1 : L'Académie des industries extractives de la CEMAC met en œuvre avec ses partenaires 3 programmes (curricula) de formation régionale portant sur le secteur des matières premières. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 3)
- SDV : Rapports annuels de l'AIE-CEMAC avec prise en compte des curricula examinés et validés en fonction des critères de qualité convenus ; guides pratiques pour formateurs.
- Note : Un guide pratique doit préciser les objectifs, les résultats attendus, les contenus thématiques, les supports didactiques, les ressources requises et des conseils spécifiques pour la bonne mise en œuvre d'un curriculum de formation.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Fiche d'évaluation de la formation

(aussi à remplir en ligne à travers le lien suivant :
<http://goo.gl/forms/BJo7vPxFlz>)

The screenshot shows a GIZ training evaluation form. At the top left is the GIZ logo, and at the top right is the 'giz' logo. The title is 'Evaluation de la formation'. Below the title, it says 'Aussi à remplir en ligne à travers le lien suivant : <http://goo.gl/forms/BJo7vPxFlz>'. The form contains the following information:

- Titre de la formation :** Formation des journalistes de la CEMAC sur la chaîne des valeurs des industries extractives
- Lieu de la formation :** Brazzaville - Congo
- Date de la formation :** 23 au 28 avril 2015
- Votre pays de résidence :** (Choisissez un pays s.v.p.)
 - Cameroun
 - Centrafrique
 - Congo
 - Gabon
 - Guinée Equatoriale
 - Tchad
 - Autre (à spécifier)
- Votre sexe :**
 - Femme
 - Homme
- Votre secteur d'activité :** (Principal secteur professionnel)
 - CEMAC
 - Autre structure régionale
 - Secteur public national
 - Secteur privé national
 - Société civile nationale
 - Organisation internationale
 - Autre (à spécifier)



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- B2 : Des analyses des besoins qui tiennent compte des aspects genre et de la demande des États membres servent de point de départ pour l'élaboration du programme de formation de l'Académie CEMAC. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 1)
- SDV : Enquêtes annuelles du Projet, rapports sur les résultats des analyses des besoins ; note : 0 = aucune analyse régionale récente disponible, 1 = au moins une analyse régionale récente disponible (récente = réalisée dans les 12 derniers mois).



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Les **thèmes prioritaires de la formation** selon les résultats de la première enquête annuelle du Projet (4/2015) en ordre de priorité :

- Intégration régionale et ressources naturelles,
- Législation minière,
- Législation pétrolière,
- Maîtrise des chaînes de valeur (selon les métaux et minerais),
- Négociation des contrats,
- Vision Minière Africaine,
- Les standards ITIE,
- Anti-corruption,
- Transparence,
- Fiscalité minière,
- Lecture des rapports ITIE



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- C1 : Éléments clés de la stratégie de communication de la Commission de la CEMAC (plan stratégique, positionnement, formation) sont mis en œuvre. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 3)
- SDV : Rapports internes sur les résultats des activités qui touchent les 14 indicateurs de la Stratégie de communication avec au moins une activité par domaine (interne / externe).
- C2 : 75% des membres du réseau média de la CEMAC confirment une amélioration importante de leur accès à des informations de la Commission portant sur les matières premières. (Valeur initiale : 0% ; Cible : 75%)
- SDV : Enquête annuelle du Projet auprès des membres du réseau média de la CEMAC.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Stratégie de Communication CEMAC – 7 indicateurs de la communication interne :

- L'annuaire interne de la Commission et des personnels des institutions spécialisées est mis à jour.
- Les outils de presse internes s'adressant à tous les publics-cibles (magazine du personnel, newsletter pour les cadres, intranet) existent.
- Ces outils sont lus et compris.
- Le nombre d'articles parus dans les outils de communication interne quant à l'explication des méthodes de gestion.
- Des sessions d'information / des événements sont organisés pour présenter certains projets importants pour l'organisation.
- Les informations sur l'intranet sont à jour; le personnel connaît et a accès au site internet de la Commission qui informe sur leurs carrières et les projets sur lesquelles ils travaillent tous ensemble.
- Une charte graphique pour l'ensemble des supports de communication est développée et appliquée.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Stratégie de Communication CEMAC – 7 indicateurs de la communication externe :

- Une liste des contacts des organisations de la société civile, des médias, des points focaux PER dans les pays membres, des partenaires des institutions spécialisées, des partenaires de la Commission etc. est établie avec les noms, numéros de téléphone et coordonnées email.
- Un bulletin d'information est produit tous les mois, pour informer de l'évolution des projets.
- Les points focaux et autres experts sont informés à temps sur les thématiques des rencontres statutaires.
- Le site Internet est mis à jour toutes les semaines.
- Des rencontres thématiques sont organisées dans certains pays membres.
- Les médias traitent plus des projets communautaires avec une meilleure compréhension des enjeux.
- Les populations de la CEMAC sont mieux informées du projet d'intégration sous régionale.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

- D1 : Des tutoriels vidéo pour les utilisateurs du système de gestion des connaissances de la CEMAC sont disponibles en langues française et espagnole. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 2)
- SDV : Vidéos CEMAC en langues française et espagnole ; rapports du centre d'appui avec résultats des enquêtes et des feedbacks internes; 2 = en deux langues.
- D2 : Le centre d'appui (helpdesk) pour les utilisateurs du système de gestion des connaissances de la CEMAC est opérationnel. (Valeur initiale : 0 ; Cible : 1)
- SDV : Demande auprès du centre d'appui, statistiques internes du centre d'appui ; rapports du centre d'appui avec résultats des enquêtes et des feedbacks internes (1= pleinement opérationnel).



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Activités pertinentes à réaliser :

- Elaborer le manuel d'utilisation en français et espagnol (premières ébauches),
- Mettre en place des mécanismes de feedback,
- Introduire et appliquer à titre pilote les manuels,
- Finaliser les manuels sur la base des feedbacks obtenus des utilisateurs,
- Développer les tutoriels vidéo en français et espagnol (premières ébauches),
- Introduire et appliquer à titre pilote les tutoriels vidéos,
- Finaliser les tutoriels vidéo sur la base des feedbacks obtenus des utilisateurs.



4. La mesure des résultats (suite)

Indicateurs au niveau des Outputs A, B, C et D du Projet

Les TdR du Centre d'Appui (proposition) :

- Aider chaque utilisateur ayant besoin à résoudre un problème logiciel ou matériel (hardware), si nécessaire en prenant le contrôle à distance, ou simplement pour lui donner une information dont il a besoin,
- Consulter des experts internes ou externes dans le cas où un problème d'utilisation ne peut pas être résolu sans intervention d'un tiers,
- Capitaliser les demandes d'assistance ainsi que les réponses afin de faciliter l'accès des utilisateurs aux réponses les plus adéquates (p.ex. à travers un répertoire des questions les plus fréquemment posées, des problèmes les plus courants rencontrés etc.),
- Sensibiliser régulièrement les utilisateurs du système en question par rapport aux modalités de résolution des problèmes les plus courants rencontrés et des éventuelles modifications du système de gestion des connaissances internes de la Commission,
- Documenter l'utilisation du centre d'appui en enregistrant la date, l'heure, le motif, le problème, la diagnostique, le conseil fourni et d'autres informations pertinentes issues de chaque requête d'assistance,
- Dégager régulièrement des rapports d'activités y compris des conclusions et des recommandations pour l'amélioration du système de gestion des connaissances internes et des services ancillaires fournis par le centre d'appui.



5. Les instruments

Les instruments techniques du suivi-évaluation :

- Les **fiches de réponse** des enquêtes annuelles en ligne et imprimées (M2, M3, M4, B2, C2),
- Le **tableau de bord** des recommandations issues des rencontres régionales (A1),
- La **grille d'appréciation** de la participation des parties prenantes (A2),
- Les **fiches d'évaluation** de la formation en ligne et imprimées (B1),
- Les **rapports internes** portant sur la Stratégie de Communication (C1),
- Les **mécanismes de feedback et les rapports** du centre d'appui du système de gestion des connaissances (M4, D1, D2).

Les instruments organisationnels du suivi-évaluation :

- Le **conseil technique** (M1),
- Le **réseau d'appui** à l'Académie des Industries Extractives (B1, B2),
- La division du travail interne de l'équipe du Projet.



6. La collecte et l'analyse des données

- **Enquêtes annuelles** : collecte à réaliser chaque année à partir de la fin mars sur la base des questionnaires standards; analyse à réaliser au niveau du Projet.
- **Analyses internes périodiques** p.ex. revue annuelle de la participation des parties prenantes (voir A2, grille d'appréciation).
- **Evaluations finales** des formations et ateliers : collecte à réaliser de manière ad hoc sur la base de questionnaires harmonisés à la fin de la dernière journée de l'évènement ; analyse de préférence par une personne indépendante.
- **Rapports ad hoc** issus des consultations p.ex. pour l'introduction de la Vision Minière Africaine dans les pays membres de la CEMAC (M1).
- **Rapports et comptes rendus ad hoc** issus des travaux des structures chargées du suivi-évaluation (conseil technique, réseau d'appui AIE, centre d'appui au système de gestion des connaissances etc.).
- **Feedback** relatif à l'usage et l'appréciation du système de gestion des connaissances internes (M4, D1, D2) : informations à collecter et analyser de manière soutenue au niveau du centre d'appui.
- **Informations contextuelles** : Collecte et analyse à clarifier (voir rapport 5/2015).



7. L'utilisation du système

Les conclusions et recommandations issues du système de suivi-évaluation axé sur les résultats sont utilisées pour une gestion optimale du projet :

- a) Dans le pilotage courant (décisions stratégiques, managériales et budgétaires) du projet,
- b) Dans la réponse du projet à l'obligation de rendre des comptes, d'apporter des résultats, d'effectuer des évaluations et de rédiger des rapports,
- c) Dans la gestion des connaissances internes au projet, la documentation et la communication, et le soutien au processus d'apprentissage durables.

La **qualité du système de suivi-évaluation** peut faire l'objet de revues périodiques (de préférence annuelles) sur la base des expériences pratiques et des leçons tirées de son application et en fonction des exigences (attentes) des acteurs clés (voir ci-haut, page 5).



Merci pour votre attention!





En sa qualité d'entreprise fédérale, la GIZ aide le gouvernement allemand à concrétiser ses objectifs de coopération internationale pour le développement durable

Publié par

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société : Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet REMAP-CEMAC

Renforcement de la gouvernance des matières premières extractives en Afrique Centrale

Bureau du projet à Bastos : B.P. 7814 Yaoundé, Cameroun

Siège de la Commission CEMAC

T +237 91 43 60 39

E uwe.neumann@giz.de

I www.giz.de

Responsable

Uwe Michael NEUMANN

Auteur

Jim BENNETT

